Projet associatif « *actuel* « de la Maison Familiale et Rurale de MONDY

La MFR «L'école de la Nature »

Un **centre de formation de la 4ème au BTS**
qui met en œuvre une pédagogie active d'alternance et de projet

Un **pôle de formation continue**
dans les domaines de la gestion et de l'aménagement des espaces naturels

Un **pôle de ressources et de compétences** en environnement

Une association de familles et de professionnels, un **réseau national**

Un établissement intégré dans la dynamique de **son territoire**

Projet associatif
à repenser et à valider

Quelles sont les valeurs partagées?

Quelles sont les finalités de l'association?

Quelles en sont les missions?

Quels moyens se donne l'association?

Comment se décline le projet d'établissement?

Des valeurs de l'association

✓*Contribuer au développement des personnes*

✓*Faire vivre les principes de solidarité et de responsabilité*

✓*Favoriser les conditions de l'autonomie*

✓*Développer les valeurs de la coopération*

✓*Développer l'attachement au bien commun*

✓*Etre le creuset de l'apprentissage de la citoyenneté*

✓*Etre le tremplin vers une vie professionnelle épanouie*

En outre l'association se doit d'être ouverte sur le monde et d'anticiper les changements sociétaux.

Les finalités de l'association

« Chaque Maison Familiale Rurale dépend d'une association de « familles »,

<u>responsable à tout point de vue</u> »

L'association a pour but ou finalités :

- ✓ ***de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant la Maison Familiale Rurale.***
- ✓ ***d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison Familiale Rurale.***
- ✓ ***de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la Maison Familiale Rurale et d'assurer toutes activités d'éducation populaire ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial.***

L'association pourra éventuellement proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement,... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

Nos 5 missions de service public

- La formation initiale et continue
- Le développement et l'expérimentation
- L'animation rurale et la coopération internationale
- L'insertion scolaire, sociale et professionnelle, fédérées dans un projet d'établissement.
- Le développement territorial

❑

au travers de ces missions, la MFR n'est pas seulement un lieu de formation, elle est aussi un acteur du développement, fortement impliquée dans son territoire et ses filières.

Les moyens de l'association

Redéfinir le cœur de métier:

Une école de la Nature au service:

- De l'éducation

(école de la nature / école de la vie)

- Des filières et des métiers

(la biodiversité fonctionnelle au service de l'agriculture, des milieux naturels, de la chasse et de l'aménagement des territoires urbains et ruraux)

- Des territoires

(en accompagnement et en expertise de l'aménagement des territoires et de ses acteurs)

« La biodiversité fonctionnelle peut être définie comme la biodiversité ayant un impact positif sur le développement durable sur les plans écologique, économique et social des exploitations, des filières et des territoires urbains, agricoles ou sauvages.

A l'échelle de la parcelle agricole, il s'agit de mettre en place des aménagements agro-écologiques (haies, bandes florales, etc.) et d'installer des zones de régulation écologique.

A l'échelle du territoire, la biodiversité se traduit en termes de diversité du paysage . »

Les moyens de l'association

Une gouvernance associative en étroite collaboration avec les équipes salariés:

- L'association est le centre décisionnaire de l'établissement par la voie de ses adhérents et de son conseil d'administration.
- L'association souhaite impliquer à titre consultatif l'équipe de salariés dans les décisions stratégiques.
- L'association souhaite une articulation Conseil et équipe portée par une direction consensuelle.

Les moyens de l'association

Un modèle économique pérenne

✓Maintenir la Maison Familiale à taille humaine

(permettant une connaissance mutuelle entre tous les acteurs de la MFR)

✓Sécuriser notre modèle économique

(en renforçant nos filières historiques et développant de nouvelles prestations et services en lien avec notre cœur de métier ou/et notre territoire)

✓Diversifier nos ressources dans le temps

(assurant notre autonomie financière)

✓Etre en veille sur les filières et les territoires

(agir et conseiller dans les réseaux et les instances professionnelles et territoriales en lien avec notre cœur de métier)

Les moyens de l'association

- Un contrat ministère à 195-200 apprenants.
- Des prestations de service, de conseil, d'audit auprès des collectivités et donneurs d'ordre.
- Des prestations de formation tout au long de la vie en direction des organismes et des entreprises.
- Des prestations de service d'accueil comprenant de la restauration, de l'hébergement et/ou de l'animation.

Etant entendu que nous nous devons de rester centrés sur notre cœur de métier